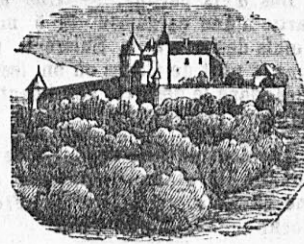




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h0 8^h7. BULLE, dép. 5^h0 (5^h45) 1^h0 6^h20

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
6 mois . . . 2 50
Etranger . . . 1 an . . . 9 50
6 mois . . . 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c.; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Etranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1^{er} étage)

1^{er} Août

Cette année, le peuple suisse unanime va fêter plus brillamment que jamais l'anniversaire de la fondation de la Confédération. Les festivités et les manifestations patriotiques seront grandioses et elles crieront bien haut l'attachement de tous les citoyens à la patrie bien-aimée.

Est-ce la conclusion de la paix qui donnera plus d'éclat à cette fête nationale? Le peuple se sent-il plus heureux et plus fier d'appartenir à un pays qui a pu, par miracle, échapper à la tourmente et veut-il célébrer sa reconnaissance envers les hommes du Grandi parce que leur œuvre s'est perpétuée jusqu'au vingtième siècle, à travers tous les dangers, tous les écueils, tous les précipices?

Evidemment, le rétablissement de la paix ne pèsera pas peu sur l'enthousiasme populaire: grands et petits l'attendaient avec une ardeur d'invocation dont seraient seuls capables ceux qui sont exposés aux pires dangers et à la mort. Nous sommes heureux de la conclusion de la paix, il est vrai; mais avons-nous le droit d'en être fiers? Hélas! Il y aurait trop à dire à développer cette question et à y répondre. Nous avons bénéficié de circonstances particulières qui sont absolument indépendantes de notre volonté. Le patriotisme de nos soldats, leur vigilance, la fermeté de leur attitude nous ont préservés de l'invasion et du démembrement. C'est à eux seuls que revient le droit d'être fiers de l'œuvre accomplie et non point à ceux qui se sont parfois ingéniés à brouiller les cartes, qui se sont obstinément tournés vers le pôle comme l'aiguille aimantée, qui ont constamment cru à la prépondérance de la force sur le droit et la justice.

La fête du premier août, à ce point de vue, sera donc la fête de nos vaillants soldats.

Mais les manifestations de ce beau jour ne seront pas seulement un acte de reconnaissance envers ceux dont l'œuvre nous a protégés jusqu'ici. Cette fête constituera au premier chef une réprobation des actes de tous ceux qui ont cherché à nous désunir. Le peuple suisse entend manifester hautement son profond attachement à nos institutions séculaires, à nos libertés si chèrement acquises par nos pères.

La fête nationale lui procurera l'occasion de dire bien haut qu'il veut rester le maître, qu'il ne veut pas de dictature quelconque, que ce soit celle des pleins pouvoirs ou celle des militaristes à outrance. Il ne veut pas non plus d'intrusion étrangère dans la gestion de notre ménage national. Assez de ces compromissions qui ont failli nous perdre ou nous déshonorer. Le peuple veut enfin une politique claire, une politique de plein jour et non plus de cette politique des ténèbres de cabinets diplomatiques.

Tous les traités internationaux, toutes les conventions qui nous lient envers l'un quelconque de nos voisins doivent être soumis à la sanction populaire. Notre diplomatie doit être enfin une maison de verre.

Mais, ce qui rehaussera l'éclat des fêtes nationales du premier août, c'est le souvenir des jours sombres qui, en novembre dernier, ont failli nous jeter dans un abîme de désordres et de malheurs. Grâce encore à la belle attitude de nos vaillants petits troupiers, nous avons échappé au danger d'un bouleversement de nos institutions, danger pire qu'une guerre à laquelle nous aurions pu être entraînés et qui nous aurait du moins procuré honneur et gloire, si nous l'avions entreprise du côté du droit.

Le premier août 1919 marquera donc la défaite irrémédiable de tous ceux qui tentent de nous désunir, qui cherchent à nous diviser pour pêcher en eau trouble; elle marquera la destruction de tous les fermentés de discorde, de tous les germes de lutte fratricide.

Le premier août 1919 sera la fête de la fraternité suisse.

Les œuvres sociales sont en marche vers une réalisation pratique.

Qu'elles aient été entreprises par humanité et par justice ou sous l'empire de la crainte, qu'importe. L'idée existe, elle germera, elle va fructifier. Et cette réalisation sera un des grands mobiles qui consacreront l'unanimité du peuple dans les grandioses manifestations qui se préparent pour la fête nationale.

Vive la Suisse libre et unie!

En Asie-Mineure.

La boucherie d'Aidin. On sait qu'à la suite d'une protestation adressée par le Cheik-ul-Islam

à la Conférence de Paris, le Conseil des Quatre a décidé d'envoyer en Asie-Mineure une commission interalliée avec mission d'enquêter sur les prétendues atrocités dont les Turcs auraient été les victimes. Il est à espérer qu'une fois sur les lieux, la commission ne se bornera pas à examiner les faits qui lui auront été signalés mais qu'elle étendra son enquête à toutes les horreurs qui ont eu le vilayet de Smyrne pour théâtre, sans distinction de victimes.

A ce titre, la boucherie d'Aidin mérite une place à part et les détails qu'on va lire nous donnent un avant-goût de ce que la commission est appelée à découvrir, pourva — ce dont nous ne doutons pas — qu'elle veuille faire la lumière, toute la lumière.

« J'ai visité tous les champs de bataille français, a dit M. Lebrun, envoyé spécial du *Matin* rentrant d'Aidin à Smyrne. J'ai vu les ravages causés chez nous par les Allemands. J'avoue n'avoir nulle part rencontré un si horrible spectacle. La férocité des Turcs surpasse beaucoup celle des Allemands.

En effet, à la gare, le premier spectacle qui s'offrit à ses yeux, fut les cadavres de jeunes filles grecques. Ils gisaient dans une mare de sang affreusement souillés et mutilés portant les traces brutales d'ignobles violences.

Un des survivants de la boucherie a fait le récit suivant :

A peine l'armée hellénique fut-elle partie vers 2 heures du matin, que les Turcs avisés par leurs co-nationaux apparurent dans la ville.

Des bandes de Zeibeket envahirent la ville et commencèrent à tirer des coups de feu contre les chrétiens. Les femmes, les enfants cherchèrent refuge dans les quelques établissements étrangers.

Plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants reçurent l'hospitalité à l'Ecole des Sœurs françaises.

Les brigands mettaient le feu à toutes les maisons après les avoir pillées. Arrivés à l'Ecole des Sœurs, ils tuèrent les trois gendarmes français, pénétrèrent dans la maison et se mirent à tirer dans le tas. Ils emmenèrent ensuite les survivants au Gouvernement où, d'après une liste manuscrite, ils firent l'appel des notables. Ces derniers furent conduits par groupes de quatre dans une pièce voisine et mis à morts dans d'horribles tourments. Le chef des Scouts-boys d'Aidin, Nicolas Avgéridis, à peine âgé de 20 ans, fut tué après avoir eu les yeux crevés. Un autre fut acié en deux, l'autre écorché vif. Leurs corps restèrent exposés jusqu'au retour de l'armée grecque. Tous les prêtres moururent dans les tourments.

Le tour des femmes arriva bientôt. Des scènes innommables se déroulèrent publiquement. Ensuite les jeunes

filles furent tuées en masse. Deux cents seulement furent emmenées dans les montagnes.

Le massacre continua pendant toute la journée. La liste officielle porte 2000 tués et 500 disparus.

Le reste de la population hellénique, un millier de personnes avec l'archidiacre du Métropolitain d'Ephèse Gocaris, fut emmené à Denizli par les Turcs. Le corps de l'Archidiacre a été trouvé carbonisé dans un ravin.

Il ne reste plus rien d'Aidin aujourd'hui. Les brigands contraignirent les survivants à signer un document déclarant qu'ils ne veulent pas l'administration hellénique mais l'administration turque qui se comporte paternellement envers eux. Ce document a été envoyé au quartier hellénique.

NOUVELLES SUISSES

Mort de M. Stockmar. — Lundi, est décédé, à Lausanne, M. Joseph Stockmar, président de la Direction du premier arrondissement des chemins de fer fédéraux. M. Stockmar était né à Courchavon, dans le Jura bernois, en 1851. Il avait fait ses études à l'Ecole cantonale de Porrentruy, puis aux Facultés de Berne et de Strasbourg. Il fut préfet de Porrentruy en 1876, membre du Conseil exécutif du canton de Berne, de 1878 à 1896, député au Conseil national de 1879 à 1897, directeur de la Compagnie Jura-Simplon de 1897 à 1908 et depuis 1908 président de la Direction du premier arrondissement des chemins de fer fédéraux.

M. Stockmar était un homme de grandes qualités, qui jouissait de vives sympathies en Suisse romande.

Centre le bolchévisme. — L'initiative populaire contre le bolchévisme a été signée par 110,000 citoyens ayant droit de vote, et se répartissant à peu près comme suit: 50,000 paysans; 45,000 employés et ouvriers; 15,000 citoyens appartenant à des professions libérales.

(Il s'agit de l'initiative dite de Zurich qui demande l'arrestation sans autre de tout suspect.)

Un ennemi des forêts. — Dans les forêts de l'Engadine, le bostryche du mélèze a fait sa réapparition, occasionnant de grands dégâts. Partout, de grandes étendues de forêts sont envahies par cet insecte. Les arbres jaunissent.

Les drames de la frontière. — Près de Wilchingen, un volontaire des troupes de garde à la frontière a tué, dans l'obscurité, un de ses camarades qu'il avait pris pour un contrebandier.

La fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse a fait son apparition sur l'Alpe Ota, dans le district de Samaden.

Véritable mélange anglais.

Vins rouges

E. GLASSON & Co
BULLE

Les raisins de cassis
raisins noirs
framboises
fraises des bois
sont achetés

au plus haut prix du jour
par la
DISTILLERIE
Jules BLANC, Bulle

BAISSE sur la

Charcuterie

Sanctissims le Kg. fr. 5.
Salamis

Expédié à partir de 2 Kilos

Boucherie chevaline en

Louve, 7, LAUSANNE

Le soussigné exposera en

aux

enchères publiques

lundi 18 août, dès 2 heures

et demie de l'après-midi

à l'Hotel du Lion-d'Or

Neirivue, l'immeuble

sous art. 1166 de Neirivue

Maison d'habitation, et

et place.

Alex. Andrey, notaire

La Distillerie Valaisanne

S. A., Sion, offre

Eau-de-vie de Prunelle

Garantie naturelle

Facon

en bonnes à partir de 10

Marc du Valais

Qualité extra en bouteilles

en caisses de 12 bouteilles

(verres et embal. non compris)

Marchandises franco gare C. F.

S'adresser à notre dépôt

Alexis Bovet, rep.

BULLE

A vendre

une moto

M. V. force 3 H. P., en bon

état

S'adresser à M. Grem

mécanicien, Bulle.

Fabrique de draps

de Neirivue.

J'avise mon honorable client

que je me suis pourvu, auprès

de la dite fabrique, de draps

millaines pour la saison

chaude. C'est dans le but d'

éviter l'industrie du pays

malheureusement, est trop

connue chez nous.

NICLASS Jos.-Et. né

Hauteville.

Jeune homme

de 16 à 18 ans

est demandé

comme aide dans une charcuterie

Entrée immédiate.

S'adresser à la Charcuterie

Aeberhardt, BULLE.

Des œufs perdus. — Une grande partie d'une cargaison de 5 millions d'œufs destinés à la Suisse a pourri dans le port de Gènes où on les a oubliés, dans le désarroi des émeutes de ces jours passés.

Accident de montagne. — Le jeune Thomas Horat, âgé de 20 ans, a fait une chute mortelle sur le Frontalpstock.

Un Suisse victime des Arabes. — On mande du Caire que M. Ulrich Brandenberger, de Tsoss, employé depuis 15 ans dans l'administration égyptienne, a été tué le 7 juillet, au cours d'une révolte des Arabes. Il a été inhumé, le 10 juillet, au Caire. Il laissait une femme et un enfant.

Un accident sur le Rhin. — Un triste accident s'est produit, lundi matin, sur le Rhin, près de Petit-Huningue. Les brise-glace protégeant l'ancien pont de bateaux, qui n'avait plus été entretenu depuis la guerre, devaient être consolidés au moyen de grosses pierres. En vue de ces travaux, de grandes barques chargées de matériaux navigaient sur le Rhin. L'une d'elles, lourdement chargée et portant onze ouvriers, chercha à jeter l'ancre à quelques mètres des brise-glace. Mais, avant que la barque eût pu être ancrée, le courant la jeta contre les brise-glace, où elle alla s'écraser. Quatre ouvriers furent noyés. Ce sont des habitants de Grand-Huningue et des pêcheurs de Neudorf.

A L'ÉTRANGER

La garde du Rhin.

Le Conseil des Cinq a décidé de maintenir sur le Rhin une armée de plus de 150.000 hommes; cette armée d'occupation comprendrait 30.000 Anglais, autant d'Américains, 15.000 Belges et 75.000 Français. Ces mesures seront valables jusqu'en novembre. Les nouvelles dispositions seront prises ensuite selon la marche des événements.

Le Conseil a décidé de maintenir en Silésie des contingents américains.

Toqué condamné à mort.

Le conseil de guerre de Paris a terminé, lundi, le procès des individus qui, dans la région de l'Aisne, dénoncèrent aux Allemands et firent emprisonner ou fuir plusieurs habitants. Le principal accusé est le nommé Toqué. A ses côtés figurent 27 co-accusés dont la simplicité est plus ou moins étendue. Le conseil a répondu à 174 questions et a condamné Toqué et dix autres accusés à la peine

de mort, onze aux travaux forcés pour des durées variant de 1 à 20 ans et certains par contumace, et a acquitté enfin six des accusés.

Un pope crucifié.

En Silésie, les bolchévistes ont saisi un pope et l'ont cloué par les pieds et les mains sur une clôture. Le malheureux a expiré après une demi-journée d'épouvantables souffrances.

Les naufragés de l'air.

Un avion militaire anglais, parti de Marseille pour l'Égypte, est tombé dans la mer, près de la Spezia (province de Ligurie), à la suite de la défectuosité d'un moteur. Un officier et deux pilotes ont pu être sauvés, tandis qu'un lieutenant et l'avion ont disparu dans les flots.

Le prix des grèves en France.

La Confédération nationale du travail (ne pas confondre avec la G. G. T.) a fait apposer une très intéressante affiche invitant les travailleurs à manifester par le travail contre les « grèves bolchévistes ».

Après avoir mis en garde les ouvriers contre le danger du chômage du 21 juillet, qui semble une répétition de la grève générale, l'affiche montre ce que les grèves récentes ont déjà coûté au pays.

Citons les chiffres impressionnants que donne la Confédération nationale du travail et constatons une fois de plus avec elle que la grève du 21 juillet n'est pas faite pour abaisser le coût de la vie.

Métallurgie (région parisienne.) 250,000 grévistes ayant chômé 30 jours, avec un salaire journalier moyen de 25 fr. Perte: 187,500,000 fr.	Mines (bassins du Centre.) 150,000 grévistes ayant chômé 26 jours, avec un salaire journalier moyen de 15 fr. Perte au 10 juillet: 58,500,000 fr.
Produits chimiques (région parisienne) 90,000 grévistes ayant chômé 20 jours, avec un salaire journalier moyen de 16 fr. Perte: 28,800,000 fr.	

CANTON DE FRIBOURG

Genève et Fribourg. — A l'occasion du centenaire du traité de commerce entre Fribourg et Genève, une réception aura lieu le 1^{er} août, à Genève. La députation fribourgeoise aux Chambres fédérales y a été invitée par la députation genevoise. D'autres personnalités fribourgeo-

de vous, Mademoiselle, dit Mme de Saint-Maur avec une extrême politesse. Les souvenirs de pension sont toujours agréables, et vous voyez combien Amélie est heureuse de l'aimable surprise que vous voulez bien lui faire.

— Oh! j'avais bien promis à Amélie que ma première visite serait pour elle, répondit Lia avec une candeur parfaite, et elle devait bien s'attendre à me revoir...

Mme de Saint-Maur s'inclina sans autre réponse qu'un geste poli, et ayant adressé quelques mots à Mme Harel, qui attendait le moment d'entrer en scène, elle invita Lia à aller prendre une tasse de thé.

La table du lunch était à l'autre extrémité du salon. Amélie entraîna son amie, la présente à une autre amie, Henriette de Bréaumont, et l'on commença une de ces causeries à bâtons rompus, où les souvenirs viennent plus vite que la parole, et où l'on s'interrompt gaiement l'une l'autre pour rappeler quelque histoire tantôt puérisse, tantôt touchante.

Lia s'amusait pleinement tout en buvant son thé, et ce salon aristocratique la charmait tout d'abord. Mais comme elle était bonne et aimable, elle jeta un regard vers Mme Harel, pour s'assurer que celle-ci ne s'ennuyait point.

Mme de Saint-Maur avait lié avec elle une conversation polie, et, pendant ce temps, les autres dames s'étaient rapprochées et

se rendront également à l'invitation du gouvernement de Genève, notamment plusieurs conseillers d'Etat, le préfet du district de la Sarine et le lieutenant-colonel de Diesbach, commandant du régiment fribourgeois.

Voici le programme de cette manifestation de cordialité confédérale:

Le 1^{er} août, à 2 h. 1/2, départ de Genève, en automobile, pour visiter quelques communes du canton. Arrêt à Bardonnex. Discours de M. le conseiller national Muey.

A 7 heures du soir, réunion à Vaudœuvres, sous la présidence de M. Ruffy, conseiller aux Etats. Souper en plein air. Pique-nique démocratique de la population du village et de celle des villages voisins. Fanfare. Discours.

A 9 heures, retour à Genève. Réception au Jardin anglais par le conseil administratif de la ville et concert donné par la musique municipale de Genève.

Le 2 août, à 11 heures, départ par bateau pour Corsier. Dîner chez M. le conseiller national Steinmetz, au bord du lac.

Exposition cantonale fribourgeoise 1920. — Les Comités d'organisation et de direction de l'Exposition nous prient de publier l'appel suivant:

« La paix est signée!
Déjà les peuples s'organisent et se disposent à entreprendre d'âpres luttes de conquêtes économiques.

Les grandes nations voisines ouvrent de nombreuses Foires-Expositions reconnues indispensables au progrès industriel.

En Suisse, tout en développant nos Foires d'Echantillons de plus en plus prospères, on se préoccupe encore de susciter d'autres initiatives destinées à favoriser l'expansion de notre industrie et de notre commerce.

Dans notre canton, l'organisation d'une Exposition industrielle agricole et artistique a été décidée. Ceux-là mêmes qui n'en étaient point partisans il y a quelques années, la proclament aujourd'hui comme le moyen le mieux indiqué pour promouvoir un développement nouveau des forces vives du pays.

Mais dans ce domaine, pour atteindre sûrement le but, il faut arriver au moment opportun. Quel sera ce temps propice? De l'avis unanime des meilleurs des mieux informés, l'automne 1920 marquera certainement la reprise normale des affaires.

Il s'agit donc d'être prêts pour cette heure, précieuse entre toutes.

C'est pourquoi nous n'avons pas un instant à perdre, si nous voulons qu'un 15 juillet 1920 la patriotique manifés-

tation du travail fribourgeois se réalise heureusement.

Chers Concitoyens!

Vous comprendrez toute la valeur et toute l'importance de cette œuvre de solidarité et de progrès.

Nous sommes persuadés que vous n'hésitez pas un instant à lui assister tout votre concours.

Nous vous prions, dès lors, de nous faire parvenir votre adhésion d'ici au 15 août prochain, avec l'indication approximative de la surface d'emplacement désirée, celle-ci devant servir de base pour les projets de constructions.

Il est indispensable que notre Exposition cantonale, pour bien remplir son but, comprenne tout ce que peuvent produire nos industriels, nos artisans et autres travailleurs. Il est nécessaire qu'elle démontre toute la puissance de notre agriculture, toutes les qualités et la variété des Beaux-Arts fribourgeois. Il faut, en un mot, que Fribourg expose tout ce qu'il fait, tout ce qu'il produit. Et pour cela, nous demandons l'adhésion de tous les citoyens qui ont à cœur l'avenir économique du canton de Fribourg. »

La commission cantonale de l'Exposition fribourgeoise, qui doit avoir lieu en 1920, a tenu, samedi 26 juillet, une séance dans laquelle elle a approuvé le règlement général de l'Exposition.

Elle a désigné comme membres du comité d'organisation en remplacement de M. le Syndic Weck, décédé, M. Bettin, conseiller communal de la Ville de Fribourg, et comme président du comité de la presse M. Auguste Schorderet.

Un appel accompagné d'un Bulletin d'adhésion, a été adressé à tous les intéressés.

Les personnes qui n'auraient pas reçu ces formulaires sont priées de les demander à la Direction de l'Exposition, à Fribourg. Téléphone: 704.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Dans la nuit de lundi à mardi, est décédé subitement, d'une crise du cœur, à l'âge de 68 ans, M. Jean Grossenbacher, contre-maître général de la fabrication de la Société P. C. K., à Broc.

D'un commerce agréable, M. Grossenbacher jouissait de l'estime générale et il avait su gagner l'affection du personnel ouvrier par la douceur de son caractère.

Ses collègues étaient tous de nos amis. C'est dire de quelle perte vient d'être frappée la Fabrique de chocolats.

que la jeune fille eut donné l'adresse de Mme Leslay, rue d'Enfer. Mme Harel se tourna vers sa compagne et la regarda fixement.

C'est donc la première fois que vous vous présentez chez Mme de Saint-Maur?

— Mais oui; je l'avais seulement aperçue au couvent.

— Et... elle ne vous avait pas invité à aller la voir?

— Mais... je ne sais! N'est il pas tout naturel et comme sous-entendu que deux amies qui se chérissent tendrement et habitent la même ville se voient le plus souvent possible?

Mme Harel regarda Lia avec une surprise mêlée de pitié, et tressa de nouveau.

« Si j'avais été mieux au courant de la situation, je ne me serais pas précitée à votre démarche aussi peu correcte, dit-elle schématiquement. Mais il ne me serait jamais venu à l'idée que vous songiez à vous présenter brusquement chez une étrangère, surtout chez une femme du monde le plus choisis, devant avoir des idées... particulières sur les relations... »

Ce fut au tour de Lia d'être surprise.

« Quoi! s'écria-t-elle, n'ai je pas été admirablement accueillie? »

(A suivre.)

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Faute du Père

PAR M. MARYAN

Les visiteurs tournèrent vivement la tête, et la maîtresse de la maison, qui était myope, se pencha machinalement et ferma à demi les paupières pour distinguer les traits de la nouvelle venue et s'assurer que ses oreilles ne l'avaient pas trompée.

L'espèce d'atmosphère très particulière qui régnait dans cette maison avait tout d'abord frappé Lia, et ce fut avec un mélange de grâce et de timidité instinctive qu'elle s'avança vers Mme de Saint-Maur.

Elle dut s'arrêter à moitié chemin: son amie Amélie, qui, elle aussi, avait tressailli en entendant son nom, venait de dominer sa surprise ou son embarras et lui sautait au cou.

« Lia! ma chérie! Que c'est aimable d'être venue!... Maman, vous savez comme j'aimais Lia au couvent! »

Il y avait dans ces dernières paroles, et surtout dans le regard qui les accompagnait, quelque chose de supplpliant.

« Ma fille m'a en effet bien souvent parlé

à laquelle le défunt consacrait son dévouement.

Que la terre lui soit légère!

— M. l'abbé Etienne Magnin, est décédé le 29 juillet, après une longue maladie. M. Magnin était âgé de 70 ans. Son grand âge n'a pas permis à ce digne homme de voir triompher de la maladie le défunt. M. Magnin était curé de la paroisse d'Echarlens; il était entouré de l'affection de tous les paroissiens qui regretteront son absence; il était un pasteur selon le cœur du peuple. Il représentait le canton de Fribourg au Décanat de la Paroisse d'Echarlens.

Fête du 1^{er} août. — Les officiers et soldats (kèpi, sans arme), domiciliés dans le canton de Fribourg, participeront à la manifestation du 1^{er} août et à la remise d'une médaille commémorative. Cette fête aura lieu le vendredi, 1^{er} août, à 8 heures du soir, sur la place d'Armes (Ecu).

L'officier chargé du commandement: Capitaine E. GLAS.

Avis. — En suite de la mort de Monsieur Prince Joseph de Broc, le service public est informé que Monsieur Prince Philippe de Broc, officier dans la Ville de Fribourg, a succédé à Monsieur Prince Philippe de Broc.

Toute plainte ou réclamation concernant le service du ramassage des ordures devra être adressée par écrit à la Commission municipale des Ordures.

N'oublions jamais le bon cinéma donné par le Cinéma de la plus grande faveur publique de Bulle et des environs. Chaque représentation, a une allure particulière; il est intéressant et il laisse dans l'esprit du spectateur le souvenir d'un spectacle vécu et une impression durable.

La direction des Usines de Broc, A la douleur de faire de subir en la personne

Monsieur Jean

Contre son dévoué serviteur et

subitement ce matin.

Broc, le 29 juillet 1920

Les autorités paroissiales entières de la paroisse d'Echarlens ont décidé de faire part au clergé, de la perte cruelle subie par la paroisse. Les services de la messe seront célébrés à 10 heures du soir.

Monsieur l'Abbé

leur tr...

depuis cinquante ans et

canat de la Part-Dieu,

juillet 1919, à l'âge de

maladie chrétienne

cours de notre sainte re

l'ensevelissement a

1^{er} août, à 10 heures du

Machines à écrire

depuis 450 fr

neuves et occasion

Jos. GREMA

mécanicien

BULL...

...vail fribourgeois se ré...
...ment.
...Domiciliens !
...prenez toute la valeur
...ortance de cette œuvre
...et de progrès.
...mes persuadés que vous
...as un instant à lui assu
...concours.
...prions, dès lors, de nou
...votre adhésion d'ici au
...main, avec l'indication ap
...de la surface d'emplace
...celle-ci devant servir de
...projets de constructions.
...pensable que notre Expo
...male, pour bien remplir
...prenne tout ce que peu
...nos industriels, nos ar
...travailleurs. Il est né
...le démontre toute la poit
...e agriculture, toutes les
...variété des Beaux-Arts
...Il faut, en un mot, que
...ose tout ce qu'il fait, tout
...uit. Et pour cela, nous
...adhésion de tous les ch
...nt à cœur l'avenir écono
...ton de Fribourg. »

à laquelle le défunt consacrait tout son dévouement.
Que la terre lui soit légère.

M. l'abbé Etienne Magain, rév. curé d'Echarlens, est décédé mardi, 29 juillet, après une longue maladie. M. Magain était âgé de 79 ans ; ce grand âge n'a pas permis aux soins dévoués dont le défunt a été entouré de triompher de la maladie.
M. Magain était curé de l'importante paroisse d'Echarlens depuis 50 ans ; il était entouré de l'affection de ses paroissiens qui regretteront en lui un pasteur selon le cœur de Celui qu'il représentait. Décédé le 29 juillet, il était Doyen du Décanat de la Part-Dieu.

Fête du 1^{er} août. — Les officiers, sous-officiers et soldats en tenue (lépi, sans arme), domiciliés à Bulle, qui participeront à la manifestation du 1^{er} août et à la remise de la médaille commémorative, sont priés de se trouver vendredi, 1^{er} août, à 7 heures du soir, sur la place du champ de Mars (Ecu).
L'officier chargé du commandement : Capitaine E. GLASSON.

Avn. — En suite de la démission de Monsieur Prince Joseph, ramoneur, le public est informé que le seul ramoneur officiel dans la Ville de Bulle est Monsieur Prince Philippe.

Toute plainte ou réclamation concernant le service du ramonage doit être adressée par écrit à la Commission du feu.
(Communiqué)

« N'oublions jamais. » — Le film donné par le Cinéma Lux a joui de la plus grande faveur auprès du public de Bulle et des environs, qui, à chaque représentation, a fait salle comble. Le spectacle méritait cette affluence particulière ; il est de toute beauté et il laisse dans l'esprit des spectateurs le souvenir de choses réellement vécues et une impression si

profonde qu'on l'a justement intitulé : « N'oublions jamais ».

Il est hors de doute que les représentations de dimanche, en matinée et en soirée, mériteront également la même affluence et le même empressement de la part du public.

Accident. — Mercredi soir, vers 8 1/2 heures, le jeune Tomasini, à Broc, âgé de 8 ans, jouant sur la route cantonale, au-dessus de la descente aboutissant au pont de la Jogne, s'est jeté contre une motocyclette circulant à allure normale. Celle-ci est tombée sur l'enfant qui eut le genou fracturé et de graves lésions à la tête.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix du lait.
L'Office fédéral de l'alimentation publie un communiqué dont voici l'essentiel :

Avec l'assentiment du Conseil fédéral, la convention passée avec l'Union centrale des producteurs suisses de lait pour le ravitaillement du pays a été prolongée du 1^{er} août au 30 avril 1920. Il n'y aura ainsi aucune modification du prix du lait en août. Par contre, à partir du 1^{er} septembre, le prix de vente sera augmenté de 3 centimes par kilogram. Dans les contrées où les conditions sont particulièrement défavorables pour la production du lait, l'Office fédéral pourra consentir un relèvement de prix plus élevé.

Il reste encore à régler la question du prix de vente au public. Le commerce au détail du lait réclame également une augmentation de la somme qui lui est accordée pour débiter sa marchandise.

L'importation du beurre.
L'Office fédéral du lait répond à des critiques au sujet de l'importation du beurre.
On prétend qu'il serait désirable

d'importer mensuellement « plusieurs milliers de tonnes » de beurre salé. Si l'on se limite à interpréter ce « plusieurs » par le chiffre 3, on aurait 3000 tonnes de beurre, soit environ 1 kilogramme par tête et par mois ! En temps normal, la consommation de beurre en Suisse s'élevait à 1200 tonnes par mois (environ 400 grammes par tête), fournis pour les trois quarts par le pays.

La carte de beurre pourra être supprimée dès qu'il sera possible d'obtenir du beurre étranger dans la limite de notre prix maximum.

Actuellement 1300 tonnes de beurre importé se trouvent dans le pays. En outre, 1400 tonnes sont achetées et seront livrables en août-septembre. On répartira 400 en août et 500 grammes en septembre. Cette ration dépasse les besoins, si bien qu'on pourra songer à l'abolition de la carte de beurre.

Huiles et savons.
Le gouvernement français a interdit, par décret du 13 juillet, toute exportation de certaines denrées de première nécessité, entre autres des huiles et savons.

FAITS DIVERS

L'esprit du mal.
Au square Viger, un petit garçon qui semblait éprouver une grande souffrance était assis sur un banc.

— Es-tu malade ? lui demanda un passant.
— Non.
— As-tu perdu quelque chose ?
— Je n'ai jamais eu rien à perdre.
— Alors, qu'est-ce que tu as ?
— Je suis assis sur une guêpe.
— Mon Dieu ! Mais pourquoi ne te lèves-tu pas ?
— C'est parce que je me dis que je lui fais peut-être autant de mal qu'elle m'en fait !

†
Madame Veuve Louis TREYVAUD, à Bulle ;

Madame et Monsieur Charles SIGG-TREYVAUD à Vovey ;
Madame et Monsieur TENTHOREY-TREYVAUD et leur fille, à Montet ; Madame et Monsieur TREYVAUD CORNAZ, à Avenches ; Madame et Monsieur MAGNIN-TREYVAUD et leurs filles à La Rippe ; Madame et Monsieur TSCHANNEN-TREYVAUD et leurs enfants, à Montet ; Madame Veuve Joseph REMY, de Neuchâtel ; Monsieur et Madame Walter HOLLENSTEIN-HORBER et leurs enfants, à Winterthur ; Monsieur et Madame Albert HOLLENSTEIN et leurs enfants à Watsch (Amérique) ; Madame et Monsieur le Docteur POLTERA-REMY et leurs enfants, à Zürich ; Monsieur Edmond REMY, à Fribourg ; Madame et Monsieur SCHMID et leur fille, à Sion, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

MONSIEUR
Albert TREYVAUD
leur bien aimé fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et ami, survenu le 29 juillet, après une pénible maladie à l'âge de 27 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu vendredi 1^{er} août à 3 heures.
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Neige Surgol
MARQUE GABA
Pour les soins du visage

GRUYÈRE

Le. — Dans la nuit de samedi à dimanche, 27 et 28 juillet, est décédé subitement, au cœur, à l'âge de 68 ans, M. Assenbacher, contre-maître à la fabrication de la Société de Broc.
M. Assenbacher, homme d'affaires agréable, M. Grossenbacher, directeur de l'usine, ont gagné l'affection du personnel par la douceur de leur caractère.

Les autorités paroissiale, communale et la population toute entière de la paroisse d'ECHARLENS ont l'immense douleur de faire part au clergé, parents, magistrats, amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'elles viennent d'éprouver par la mort de

Monsieur l'Abbé Etienne Magnin
leur très Révérend Curé
depuis cinquante ans et depuis dix-sept ans Doyen du Décanat de la Part-Dieu, décédé pieusement à Echarlens, le 29 juillet 1919, à l'âge de septante-neuf ans, après une pénible maladie chrétiennement supportée et muni de tous les secours de notre sainte religion.
L'ensevelissement aura lieu à Echarlens, le vendredi 1^{er} août, à 10 heures du matin.
R. I. P.

La direction des Usines Peter, Callier, Kohler, à Broc,
A la douleur de faire part de la grande perte qu'elle vient de subir en la personne de :

Monsieur Jean GROSSENBACHER
Contre-Maitre-Général
son dévoué serviteur et collaborateur pendant 35 ans, décédé subitement ce matin.
Broc, le 29 juillet 1919.

Les autorités paroissiale, communale et la population toute entière de la paroisse d'ECHARLENS ont l'immense douleur de faire part au clergé, parents, magistrats, amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'elles viennent d'éprouver par la mort de

Monsieur l'Abbé Etienne Magnin
leur très Révérend Curé
depuis cinquante ans et depuis dix-sept ans Doyen du Décanat de la Part-Dieu, décédé pieusement à Echarlens, le 29 juillet 1919, à l'âge de septante-neuf ans, après une pénible maladie chrétiennement supportée et muni de tous les secours de notre sainte religion.
L'ensevelissement aura lieu à Echarlens, le vendredi 1^{er} août, à 10 heures du matin.
R. I. P.

Machines à écrire
depuis 450 fr.
neuves et occasion.
Jos. GREMAUD
mécanicien
BULLE

J'achète
aux plus hauts prix : groseilles vertes, mi-mûres, raisins rouges, avec ou sans grappes, framboises, myrtilles et fruits d'églantines.
Lucie YENNY-MORET
Vuadens.

A vendre
environ 4000 kg. de belle paille
froment.
S'adresser à Publicitas, S. A., Bulle, sous P. 1655 B.

A louer
jolie chambre meublée.
S'adresser au bureau du journal.

Préparation de bois
La Ville de Bulle met en soumission la préparation de trois lots d'éclaircies aux Joux Noires.
Pour voir les bois, rendez-vous des amateurs samedi 2 août, à 9 heures, à la cabane d'Inson.
Remettre les offres au Bureau de Ville, jusqu'au lundi 4 août, à 2 heures.
Le Secrétariat communal.

Assemblée des démobilisés Français.
En vue de la formation d'une Société des anciens combattants, une assemblée aura lieu à

PHOTEL DE L'UNION
à BULLE
le dimanche 3 août, à 2 h. de l'après-midi.
Tous les démobilisés des districts de la Glâne et de la Gruyère sont invités à s'y trouver.

On demande de suite un bon ouvrier cordonnier
chez Louis Mayeux, cordonnier, Vuadens.



A vendre
un fort char
à bras chez M. Jos. Prince, ramoneur, rue du Tir, Bulle.

Si vous tenez à conserver vos dents, n'employez que les véritables produits du Dr méd. Preiswerk, Yverdon.

1. Poudre noire „Ekuma“
2. Crème dentifrice „EKUMA“ (à l'eucalyptus)

Refusés toute contrefaçon.

A VENDRE
un fort char
à bras chez M. Jos. Prince, ramoneur, rue du Tir, Bulle.

Nous vendons
Foin et paille
Tourbe litière
Engrais
de première qualité
bon marché
Compagnie Suisse de Pailles et Fourrages
BERNE

Jenne fille honnête est demandée comme
sommelière
dans un café de Bulle.
S'adresser sous P. 1623 B. à Publicitas S. A., Bulle.

SOUMISSION
Le soussigné met en soumission les travaux de charpenterie, maçonnerie, etc., pour la transformation d'un bûcher en appartement dans sa maison, à Riaz.
Pour tous renseignements, s'adresser à lui-même jusqu'au 8 août.
Léon Brailard,
boulangier, Riaz.

Jeune homme
de 16 à 18 ans
est demandé
comme aide dans une charcuterie.
Entrée immédiate
S'adresser à la Charcuterie Aeberhardt, BULLE.

Maison de commerce cherche
comme apprenti de bureau un jeune homme ou une jeune fille.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 1670 B.

Perdu
jeudi, à l'autobus de 1 h. 40, un sac de montage.
Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

Bulle, pharmacie d'office
1^{er} août
Pharmacie GAVIN
Dimanche 3 août
Pharmacie STREBEL
La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine

Demandez à votre épicier
LE THÉ CEYLAN

„**STANDARD**“

Véritable
mélange anglais.

FRITZ MARTI Soc. Anon. BERNE

Dépôt à YVERDON.

- **Broyeurs à fruits** -

à bras et à force motrice.

PRESSES à fruits et à vin

avec bassin en chêne et corbeille carrée ou ronde.

Presses à cadre à levier, Presses à cadre à engrenages

pour bras et force motrice.

PROSPECTUS SPÉCIAUX A DISPOSITION

REPRÉSENTANT : Ernest DEILLON négt., Vuisternens-Gare

Grande vente de chevaux français.

Les FILS d'Ed. LOB 19, Avenue de Rome, à FRIBOURG

mettent en vente de gré à gré dès ce jour

une vingtaine de BONNES JUMENTS

importées directement de France.

MARSA S. A., FRIBOURG
SOUSSION

Les travaux de charpenterie, couverture et ferblanterie de la construction d'une scierie, batteuse, pour la commune de Maules, sont en soumission à partir du 28 juillet. Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans, avant métrés et cahier des charges chez Monsieur PASQUIER, secrétaire communal, où les soumissions devront être déposées au plus tard le 2 août, à 6 heures du soir. La Direction.

On a tout avantage à acheter
maintenant

les provisions de bouche

dont on aura besoin pour les

voyages et vacances.

Le plus grand choix dans tous les articles
des meilleures marques se trouve au

„**MERCURE**“ MAISON SPÉCIALE POUR LES CAFÉS
Actuellement 137 succursales en Suisse.

CAFÉ DU PONT, BULLE

Dès vendredi 1^{er} août

Audition permanente du piano électro-pneumatique
artistique

Phonoliszt flûtes-violon

le premier instrument de ce genre dans la contrée.

Répertoire riche et varié.

Se recommande, A. PROGIN.

Fournisseur de l'instrument : L. Charrière, Représentant général
d'instruments de musique, BULLE.

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste

BULLE, Avenue de la Gare Téléphone 42

Châtel-St-Denis, Avenue de la Gare, chaque lundi.

Chevaux

pour
l'abatage

et ceux abattus par suite d'acci-
dents sont achetés par

L. GENOUD,

Cercle catholique, BULLE.

Convalescence de la grippe,
maladies chroniques, cicat-
risation des ulcères. S'a-
dresser au

Dr Robert ODIER

Coutance, 7, Genève, en en-
voyant les eaux du matin.

VINS

rouges et blancs

Fûts à disposition
des clients.

F. RIBES, vins

BULLE

Immeuble à vendre.

Environ deux poses de terrain
de 1^{ère} qualité, arbres fruitiers,
maison d'habitation neuve
avec cave magnifique, rez-de-
chaussée de 3 pièces pouvant servir
à n'importe quel commerce ou in-
dustrie appartement de 5 cham-
bres et cuisine, terrasse et gale-
rie, grange, écurie, fontaine inta-
rissable à l'abri, deux jardins.
Belle situation sur route canton-
nale. Pas d'impôts communaux.
S'adresser à l'hoirie Castella-
Genoud, à Vuadens.

BAISSE sur la

Charcuterie

Saucissons le Kg. fr. 5.-

Salamis » 6.-

Expédie à partir de 2 kilos, la
Boucherie chevaline centrale
Louve, 7, Lausanne.

SAVON D'OR
Schuler

SAVON D'OR, produit merveilleux,
Tu jettes sur la terre entière
Tel le soleil du haut des cieux
Partout tes rayons de lumière....

Pour une petite dépense,

une grosse économie.

Les tissus sont très chers, le
Nettoyage chimique est bon marché.

Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend
comme neufs tous les vêtements défranchis, les tapis ou tentures,
qu'ils soient de laine, de soie ou de coton.

Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une
sérieuse économie.

Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour deuil.
Adressez vous à la Grande teinturerie de MORAT et

LYONNAISE de Lausanne, ou à leurs représentants, à

BULLE: Mme Waldmeyer, nouveautés. — BROU: M. Simon

Comba, tailleur. — PRINGY: Mme Jeanne Dafflon. — HAU-

TEVILLE: Mme Th. Zapf, boulangerie. — VAULRUZ: M.

Maurice Grivet, négt.



TEXTON

SEL DE CÉLERI

le sel de Céleri **TEXTON** est supérieur,
il donne à tous les aliments: potages,
legumes, salades, sauces, une saveur
délicieuse. Demandez partout les produits
TEXTON
de GümüliгенералNyon

Nervosan

Dernière conquête dans
le domaine médical.

Recommandé par MM.

les médecins contre la nervosité, l'abattement,
l'irritabilité, migraine, l'insomnie, les convul-
sions nerveuses, le tremblement des mains
suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neur-
asthénie sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse
des nerfs. Remède fortifiant le plus intensif de tout le système ner-
veux. Prix: Fr. 3.50 et Fr. 5.- En vente dans toutes les pharmacies.
Pharmacie P. Gavin, Bulle.

La Distillerie Valaisanne
S. A., Sion, offre

Eau-de-vie de pruneaux

Garantie naturelle à fr. 6.50
Façon à fr. 6.-
en bonbonnes à partir de 10 litres.

Marc du Valais pur

Qualité extra en bouteilles fr. 6.-
en caisses de 12 bouteilles
(verres et embal. non compris).

Marchandises franco gare C. F. F.
S'adresser à notre dépositaire:

Alexis Bovet, repr.
BULLE

VIN VAUDOIS

année 1918 « La Côte », très
bonne qualité,

à vendre.

S'adresser à G. Treyvaud,
Avenue Jomini, Avenches.

VACHERIN

Je suis acheteur

de vacherin, même tout frais.
J'achète aussi en gros, tom-
mes et séracs.

Max. CUENNET, fromager,
Grand'rue, BULLE